

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022

DÉLIBÉRATION N°8

AMENAGEMENTRapporteur : Ludovic GOMEZ**OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE DE LA SOCIETE ALTER CITES – BILAN AU 31 DECEMBRE 2021.**

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°1 du conseil municipal en date du 28 avril 2016 approuvant le compte rendu d'activités à la collectivité de la SODEMEL pour l'année 2015,

Vu la délibération n°1 du conseil municipal en date du 27 octobre 2016 approuvant le compte rendu annuel à la collectivité modificatif,

Vu la délibération n°6 du conseil municipal en date du 29 juin 2017 approuvant le compte rendu d'activités de la société Alter Cités pour l'année 2016,

Vu la délibération n°1 du conseil municipal en date du 28 juin 2018 approuvant le compte rendu d'activités de la société Alter Cités pour l'année 2017,

Vu la délibération n°4 du conseil municipal en date du 27 juin 2019 approuvant le compte rendu d'activités de la société Alter Cités pour l'année 2018,

Vu la délibération n°4 du conseil municipal en date du 1^{er} juillet 2021 approuvant le compte rendu d'activités de la société Alter Cités pour l'année 2020,

Considérant le compte rendu présenté par Alter Cités,

Qu'il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte rendu d'activités annuel,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ARTICLE UNIQUE : approuve le compte rendu d'activités annuel à la collectivité de la société Alter Cités au 31 décembre 2021 et le bilan prévisionnel révisé au 31 décembre 2021 portant les dépenses et recettes de l'opération à 3 361 000 € HT.

Le Maire,
Philippe ABELLARD.



Adelard

Télétransmis à la Préfecture

du Maire et de son adjoint
049-214902413-20220707-DEL08-07072022-DE
Date de télétransmission : 11/07/2022
Date de réception préfecture : 11/07/2022

Mise en ligne sur le site le : 13 juillet 2022



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022

DÉLIBÉRATION N° 8

OBJET : Approbation du compte rendu annuel à la collectivité de la Société Alter Cités - Bilan au 31 décembre 2021,

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20h30 par Bernadette BLANCHARD, pour le Maire empêché, le 1^{er} juillet 2022 se sont réunis au lieu habituel de ses séances le 7 juillet 2022 à 20h30, sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 19

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

BLANCHARD Bernadette, CADEAU Jean-Louis, GOMEZ Ludovic, Adjointes.

LEMOINE Bernadette, FOURNIER Denis, PELÉ Laurent, SIENISKI Danièle, CLOCHARD Nathalie, HANDORIN Pascal, MAROT Louna, Pascal BOHN Bruno, ESTIMA Magali, GUITTET Christophe Conseillers Municipaux.

Étaient excusés :

À l'ouverture de la séance :

BODINIER Élodie, Adjointe.

JURET Didier, BOUGET Steeve, NORMAND Valérie, MORINIERE Luc, Conseillers Municipaux.

AVAIT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN SON NOM :

Nom du mandant

Nom du mandataire

JURET Didier à
BOUGET Steeve à
NORMAND Valérie à

SIENISKI Danièle
CADEAU Jean-Louis
BLANCHARD Berandette

Secrétaire : FOURNIER Denis